

été considérée comme un défi direct à la *Dosco* de faire «une proposition raisonnable».

Le ministre du Revenu national, M. Nowlan, qui présidait la réunion des ministres du cabinet et de la délégation, a affirmé: «Nous ne lésinerons pas—nous ferons tout ce qui est humainement possible de faire.»

Il est ensuite question, dans cet article, d'une déclaration qu'a faite le ministre du Travail. Voici:

Le ministre du Travail, M. Starr, a déclaré: «Le grand problème, c'est de persuader la société de maintenir les mines en activité. Nous allons acquiescer la note.

Lorsque j'ai demandé au ministre si c'était bien ce qu'il avait dit, et si c'était là la politique du gouvernement, il a voulu tempérer sa déclaration.

L'hon. M. Starr: Monsieur le président, je pose la question de privilège. Je ne puis accepter la description du député à cet égard. Je lui ai donné une réponse.

L'hon. M. Pickersgill: Oui, le député a bien donné une réponse, que je tiens à verser au compte rendu, car elle est classique. C'est le genre de réponse qu'on obtient de personnes droites qui répondent à des questions directes.

L'hon. M. Starr: Si elles émanent de personnes droites aussi!

L'hon. M. Pickersgill: La réponse était très différente de celle qu'il a donnée à la délégation qui est repartie en croyant qu'il était sincère.

Voici la question et voici la réponse qu'on trouve à la page 5287 du *hansard* du 20 mai 1961:

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre du Travail s'il a récemment assuré à une délégation du Cap-Breton que le gouvernement serait disposé à payer ce qu'il faudra pour garder les mines de charbon ouvertes, à condition que la *Dosco* consente à en continuer l'exploitation.

C'était la question et les mots mêmes du rapport de M. Shea. Voici la réponse:

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, jusqu'ici nous avons versé des subventions à l'égard du charbon vendu par les houillères dans cette région, et ma déclaration portait sur ces subventions.

Le reporter ne semble pas l'avoir compris ainsi, pas plus d'ailleurs que les gens qui étaient présents. Dans les paroles qu'on prête au ministre, il n'est nullement question de subventions. Il a dit: «S'ils continuent l'exploitation des mines, nous paierons la note». La note, cela ne correspond pas à des subventions, mais aux dépenses faites pour garder les mines en exploitation. J'ai ensuite posé la question suivante:

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre nous ferait-il des commentaires sur la déclaration parue dans le

Chronicle-Herald d'Halifax, selon laquelle le ministre du Travail, M. Starr, aurait dit:

Le principal problème, c'est de convaincre les compagnies qu'elles doivent garder les mines en exploitation. Nous paierons ce qu'il faudra.

Nous nous rappelons tous ce qui s'est produit alors. Le ministre des Finances s'est retourné pour lancer un regard plein de colère au ministre du Travail. Voici ce que le ministre du Travail a alors dit:

L'hon. M. Starr: Monsieur l'Orateur, il est bien entendu que la décision de garder les mines en exploitation regarde les administrateurs. Nous aimerions que les mines restent ouvertes si possible. Nous avons déjà versé des subventions et nous sommes disposés à en verser d'autres si les sociétés minières continuent leur exploitation.

L'hon. M. Pickersgill: Une autre question supplémentaire. Le ministre veut-il dire que le gouvernement est prêt à payer ce qu'il faudra pour garder les mines en exploitation?

C'est à ce moment-là que l'Orateur est intervenu. On n'a donc pas répondu à la question initiale. Naturellement c'est typique de la manière dont le gouvernement du jour traite ces problèmes. Il rassure le public et renvoie la délégation chez elle, au Cap-Breton, pour répudier ensuite de cette manière indirecte, ici à la Chambre, les assurances données. C'est vraiment ce qui s'est produit dans ce cas. Ces gens sont partis avec l'impression que si la *Dosco* continuait l'exploitation des mines, le gouvernement acquitterait la note.

Il ne fait aucun doute, à mon avis, que la *Dominion Coal Company* aurait continué l'exploitation de ces mines si le gouvernement avait été disposé à en assumer les frais.

Des voix: Non.

L'hon. M. Pickersgill: Je ne dis pas que c'est l'attitude qu'il aurait fallu adopter, mais c'est ce qu'on a fait croire à ces gens. On nous a dit quelque chose d'autre, à nous aussi, après que le ministre des Finances eût lancé un regard furieux au ministre du Travail.

En somme, ce qui s'est produit, c'est qu'au lieu de décider, il y a plusieurs mois, s'il devrait laisser fermer ces mines ou faire les frais de leur exploitation, le gouvernement a essayé de tromper les gens sans cesse pour ensuite laisser deux des trois mines fermer leurs portes.

Je dirai que c'est une bonne chose de n'avoir pas permis que l'autre ferme ses portes. Mais comparons-le avec ce qu'a promis le premier ministre, non pas lors des premières élections, mais plus tard, dans l'intervalle qui a précédé les dernières—non, c'était effectivement avant les premières élections, le jeudi 21 mai 1957. Voici un extrait du *Post*, de Cap-Breton, qui relève les paroles suivantes du premier ministre actuel:

Le chef national du parti conservateur-progressiste, John Diefenbaker, a déclaré ici, mercredi soir, lors d'un rassemblement politique qui a rempli à capacité l'école de Riverview qu'une politique